



Le SIVOM est né il y a plus de 50 ans. Son premier objectif est de fournir une eau de qualité aux usagers de nos trois communes en respectant les normes de potabilité. Il assure également l'entretien de 290 kilomètres de canalisations et œuvre pour le respect de l'environnement, la protection de ses ressources et la valorisation de son patrimoine.

Modernité et mise en valeur environnementale : des défis à relever pour le SIVOM. Et pour cela, le syndicat a défini en octobre 2009 ses orientations stratégiques et les projets pour 2010, avec notamment l'achèvement de la mise en place du radio-relevé sur l'ensemble de nos communes et le démarrage de travaux pour l'aménagement des bords de Loire. Ce dernier grand fleuve longe nos trois communes : un privilège qu'il faut préserver et mettre en valeur pour le plaisir de tous.

Jacques Sauret
Président du Sivom



Bertrand Ritouret Jacques Sauret Agnès Demik

La composition du Sivom

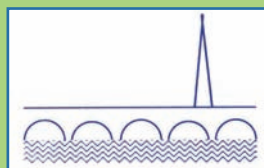
Le SIVOM se compose de 12 membres :

- **Fondettes** : Jacques Sauret (président), Gérard Garrido, Yves Girard et Serge Mesko.
- **Luynes** : Bertrand Ritouret (vice-président), Claude Leduc, Eric Verhille et Guy Malzoppi.
- **Saint-Etienne-de-Chigny** : Agnès Demik (vice-présidente), Patrick Chalon, Brigitte Besquent et François Georget.



Vue de la Loire sur le territoire du SIVOM

Avril 2010
La lettre du SIVOM
Syndicat intercommunal à vocation multiple



Informations utiles

Pour tout problème sur la qualité de l'eau ou en cas de perturbation sur le réseau, contactez les services de **VEOLIA Eau**. ☎ 0811 900 400

Pour des informations générales, contactez les services du **SIVOM** du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h. ☎ 02 47 88 11 26

Plaquette d'information imprimée à 7 000 exemplaires.
Rédaction : Sivom. Conception graphique : David Chaumin.
Impression : Présence Graphique. Avril 2010.

*Aussi indispensable
que l'air que l'on respire,
l'eau est un maillon
essentiel de la vie*

Le radio-relevé : tranquillité et économie pour l'abonné
Composition du Sivom ■ Le Plan Loire Grandeur Nature

Le SIVOM a décidé en 2009 de mettre en place un système de radio relevé des compteurs d'eau sur l'ensemble de son territoire pour améliorer le service offert tout en préservant nos ressources en eau potable.

Comment ça marche ?

Votre compteur sera équipé d'un émetteur qui transmettra chaque jour les informations liées à votre consommation d'eau à notre prestataire de service, *VEOLIA Eau*.

De multiples avantages pour l'abonné

- Plus de mauvaises surprises lors de l'apparition d'une fuite (lire ci-contre).
- Pas de nécessité de surveiller son compteur.
- Paiement sur votre consommation réelle et non sur une estimation.
- Aide à la maîtrise de votre consommation et à sa diminution.
- Plus de gaspillage de milliers de mètres cubes d'eau non utilisés.



Le service de radio-relevé sera opérationnel dès l'automne 2010, lorsque tous les compteurs d'eau auront été équipés sur les communes de Fondettes, Luynes et Saint-Etienne-de-Chigny.

Aqueduc de Luynes

Les fuites rapidement détectées

La consommation d'eau potable chez un particulier n'est jamais continue sur 24h, sauf en cas de fuite. Sans le dispositif du radio-relevé, l'abonné peut ne découvrir une fuite que des mois plus tard, voire à la réception de sa facture d'eau (un robinet qui fuit au goutte à goutte peut par exemple entraîner une surconsommation de 3,5 à 5 m³ par an, la fuite d'une chasse d'eau, 45 à 220 m³ par an). Des centaines de mètres cubes partent ainsi en terre, gaspillés, avec une facture à honorer qui peut se chiffrer en milliers d'euros. Le SIVOM est régulièrement saisi de dossiers inhérents à des fuites d'eau : 17 dossiers ont été récemment examinés en conseil communautaire, 2 d'entre eux portant sur des fuites de plus de 5 000 m³ ! Même si les frais d'assainissement sont déduits et que le SIVOM accepte d'accorder un dégrèvement (plafonné à 50 % de la fuite), la facture restant à la charge de l'abonné peut être très élevée !

Avec le radio-relevé, tout écoulement permanent pendant plus de 48h sera détecté. Notre prestataire de service, *VEOLIA Eau*, vous alertera immédiatement de cette anomalie selon le moyen que vous aurez choisi : envoi d'un SMS, d'un mail ou d'un courrier. Vous pourrez alors vérifier vos installations, votre réseau, et prendre les dispositions nécessaires.

Vérifiez gratuitement votre consommation

Un site Internet de suivi des consommations d'eau sera accessible aux abonnés à l'aide d'un mot de passe : toute personne disposant d'une connexion Internet pourra s'inscrire gratuitement sur le site de *VEOLIA Eau*. Une option payante permettra par ailleurs le paramétrage d'alerte à la fuite en fonction de seuils de consommation dépassés. L'analyse d'expériences de radio-relevé a permis de mettre en évidence une diminution de la consommation annuelle de chaque abonné de plusieurs mètres cubes d'eau. Cette baisse fait plus que compenser le coût du service pour la très grande majorité des abonnés.

Le patrimoine historique du territoire de nos trois communes est l'un des plus riches de Touraine, mais aussi l'un des plus méconnus. Pourtant, le territoire fluvial du bassin de la Loire est un espace remarquable. Le SIVOM a donc décidé de lancer un programme d'investissement voué à faire connaître et à mettre en valeur cette richesse au travers de l'aménagement des bords de Loire.

Associer les habitants au projet ligérien

Désireux d'associer étroitement les habitants à ce projet, le SIVOM a prévu d'organiser deux séries de réunions publiques : la première au début du printemps 2010 pour présenter le diagnostic de notre territoire ligérien et recueillir vos avis et vos attentes, la seconde au début de l'été pour présenter les orientations retenues. Une exposition de panneaux explicatifs permettra à chacun de prendre connaissance du diagnostic et des propositions d'actions qui s'en suivront. L'objectif étant de mettre en lumière des pistes d'aménagement visant à la préservation des sites naturels, mais également à l'ouverture éventuelle de sites dédiés au tourisme vert, à la randonnée, à la découverte des paysages et à la réalisation d'aménagements paysagers pour rendre notre patrimoine ligérien accessible à tous.

Transmettre aux générations futures

Redécouvrir et se réapproprier le fleuve, s'en approcher, y accéder dans le respect de l'environnement sont des objectifs que le SIVOM souhaite concrétiser pour aujourd'hui, mais aussi pour l'avenir. Car la pérennité du patrimoine naturel, culturel et paysager de la Loire, des sources à l'estuaire, mais également sa transmission aux générations futures, représentent un enjeu majeur.

